



Monsieur Degallaix, maire de Valenciennes, multiplie les annonces médiatiques ces deux derniers jours et finalement décide de la non-fermeture des installations sportives municipales à partir du 7 novembre, contrairement à ce qui avait été annoncé par ses services le mercredi 19 octobre devant les chefs d'établissement.

Le SNEP-FSU se réjouit de cette annonce obtenue grâce à une mobilisation sans précédent et un relai médiatique important. L'enseignement de l'EPS, du sport scolaire, des sections sportives scolaires est donc préservé, voilà l'essentiel.

Monsieur Degallaix précise à plusieurs reprises que les ouvertures se feront mais « sans chauffage, conformément à la demande des usagers » ! Le SNEP-FSU s'inscrit en faux contre ~~avec~~ cette déclaration.

Les professeurs ne demandent pas à travailler sans ou avec chauffage mais d'enseigner dans des conditions de température acceptables. Si les températures extérieures restent clémentes, pas besoin de chauffer, si l'hiver se durcit il faudra peut-être chauffer !

Les professeurs EPS ont bien sûr aussi un rôle à jouer dans les stratégies d'économie d'énergie pour préserver le bien commun mais l'enseignement ne peut pas se faire à n'importe quel prix, au mépris de la santé et de la sécurité des élèves et des personnels !

Le SNEP-FSU rappelle que contrairement aux activités associatives, l'enseignement de l'EPS ne s'adresse pas à un public volontaire mais à tous les élèves de la maternelle à la terminale, même les plus fragiles !

Si certaines activités se pratiquent en extérieur même à basse température, d'autres activités (gymniques par exemple) se pratiquent elles en intérieur et en salle chauffée (pour assurer notamment la sécurité des pratiquants et rendre possible les apprentissages).

La lumière est elle aussi un élément de sécurité à prendre en compte.

Lors de sa conférence de presse du vendredi 21 octobre Monsieur le Maire rappelle son attachement à la « démocratie participative ». Nous souscrivons bien évidemment à l'idée qu'ensemble, il s'agira d'affiner les conditions d'accueil des élèves et des enseignants dans les installations municipales en cas de « coup de froid » ! Le SNEP-FSU sera disposé à participer à ces discussions et être force de propositions, nous attendons l'invitation !

Valenciennes, le 21 octobre 2022

Contact :

Emilie Jankowiak

Secrétaire académique du SNEP FSU

Tel : 06 70 71 19 51